

Cachets armoriés conservés dans des actes de notaires de Paris, fin XVIIe-XVIIIe siècle

Fichier papier, dépouillement sélectif.

Réalisation :

El. de Fréminville-Faÿ, M. Connat-Jurgens, entamé dès 1946-1947, puis repris et enrichi jusqu'en 1949 ?

Étude(s) dépouillée(s) :

Les cotes auxquelles il est renvoyé relèvent de plusieurs études : V, VI, VII, X, XII, XIII, XIV, XVI, XVII, XVIII, XX, XXI, XXIV, XXXIII, XXXVI, XLI, XLVI, XLVII, LX, LXV.

Dématérialisation :

Ce fichier a été coté MC/FA//1 en 2019, puis dématérialisé et numérisé par Ozgül Verzaux, adjointe administrative au Minutier central des notaires de Paris, entre 2019 et 2020. Les fiches ont été recopiées telles qu'elles se présentaient, dans l'idée, simplement, de permettre la recherche plein texte, une fois l'instrument de recherche présent en *Salle des inventaires virtuelle*, sachant que les fiches elles-mêmes sont numérisées en mode image. Le fichier original est conservé au département du Minutier central, mais n'est désormais plus consultable. Il convient de se reporter à la Salle des inventaires virtuelle : [Cachets armoriés conservés dans des actes des notaires de Paris](#)

Précisions :

Classé dans l'ordre des noms de personnes, ce fichier-catalogue, contenu dans une boîte de 30 cm de long, comprend 521 fiches réparties en deux catégories : la première donne le nom du possesseur (personne morale ou personne physique) des armoiries indentifiées sur les cachets, la seconde propose une représentation en couleurs des armoiries. Toutes les fiches ne sont pas accompagnées d'une représentation dessinée des armoiries (reproduction d'environ 300 armoiries). Bien sûr, tous les cachets armoriés contenus dans les fonds du Minutier central ne sont pas recensés dans ce catalogue. Il s'agit sans doute d'une infime part d'entre eux.

Les cachets analysés sont le plus souvent apposés sur des pièces justificatives jointes aux actes eux-mêmes et déposées de ce fait chez les notaires.

Les sceaux et cachets catalogués proviennent principalement des liasses dépouillées à l'occasion de la rédaction de l'inventaire des tontines.

Le fichier est revenu au Minutier central lors de la fermeture de la salle de sigillographie du Petit CARAN, y ayant été mis à disposition du service des sceaux où siégeait la Société française d'héraldique et de sigillographie.

Mise à jour : avril 2022
Marie-Françoise Limon-Bonnet